

DEDALUS FRANCE – COMMUNIQUÉ RELATIF AU DÉPÔT DE NOTE EN RÉPONSE

DÉPÔT DU PROJET DE NOTE EN RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ DEDALUS FRANCE DANS LE CADRE DE L’OFFRE PUBLIQUE D’ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT SES ACTIONS INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DEDALUS ITALIA

Le Plessis Robinson, le 9 juin 2020

Dedalus France fait l’objet d’un projet d’offre publique d’achat simplifiée, initiée par la société Dedalus Italia, son actionnaire majoritaire, visant l’intégralité des actions Dedalus France au prix de 0,70 euro par action (l’« **Offre** »). Cette Offre sera suivie, si les conditions sont réunies, d’une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des article 237-1 et suivants du règlement général de l’AMF.

À la date du Projet de Note en réponse, Dedalus Italia S.p.A. détient directement et indirectement 95.718.213 actions de Dedalus France représentant 85,02% du capital et des droits de vote théoriques de Dedalus France¹.

L’Offre s’inscrit dans le cadre de la réflexion stratégique, initiée par le Groupe Dedalus dans son ensemble, sur son organisation et son refinancement, à la suite de l’acquisition de la société DH Healthcare GmbH, une société de droit allemand, auprès de Agfa HealthCare NV. Le Groupe Dedalus envisage ainsi de procéder à certaines opérations de réorganisations internes afin d’améliorer l’intégration des différentes sociétés au sein du Groupe.

Le prix de l’Offre extériorise une prime de 23% par rapport au cours de clôture de l’action, en date du 15 mai 2020 (dernier jour de cotation avant la suspension du cours de Dedalus France et le dépôt de l’Offre par Dedalus Italia).

Le Conseil d’Administration de Dedalus France a constitué un Comité ad hoc de membres indépendants qui a désigné le cabinet Crowe HAF, en qualité d’expert indépendant, afin de préparer un rapport sur les conditions financières de l’Offre, en ce compris le retrait obligatoire.

Le cabinet Crowe HAF, en qualité d’expert indépendant, a conclu dans son rapport que le prix de 0,70 euro par action est équitable d’un point de vue financier pour les actionnaires de Dedalus France, y compris dans le cas de la mise en œuvre d’un retrait obligatoire. Il est précisé, en particulier dans le rapport que le prix représente une prime de respectivement 34,5% et 15% sur la valeur centrale des flux de trésorerie actualisés hors synergies et avec synergies².

Sur la base des conclusions de l’expert indépendant ainsi que de la recommandation du Comité des Indépendants, le Conseil d’Administration, réuni le 8 juin 2020, a indiqué, à l’unanimité, qu’il juge l’Offre conforme aux intérêts de Dedalus France, de ses salariés et de ses actionnaires, et recommande à ces derniers d’apporter leurs titres à l’offre.

Les membres du Conseil d’Administration et de la Direction Générale actionnaires de Dedalus

France ont indiqué leur intention d'apporter l'intégralité de leurs titres à l'Offre.

Le calendrier indicatif de l'Offre prévoit actuellement une ouverture de la période d'Offre le 25 juin 2020.

L'ensemble de la documentation relative à l'Offre est disponible sur le site www.opas-dedalus.com.

A PROPOS

Dedalus France (anciennement Medasys) est un éditeur majeur de solutions logicielles dans les domaines du dossier patient, de la production de soins, de la biologie, anatomopathologie, génétique et de l'imagerie médicale, permettant aux établissements de Santé publics et privés d'optimiser et de fiabiliser les processus médicaux dans une logique de sécurité patient, de performance et de maîtrise des coûts.

Cotée au Compartiment C d'Euronext Paris (mnémonique MED – code ISIN FR 0000052623), Dedalus France emploie 400 collaborateurs et est présente en France, ainsi qu'en Belgique, en Algérie, au Maroc et au Japon. Depuis le 8 mars 2019, Medasys est devenue Dedalus France, membre à part entière d'un Groupe leader européen en matière de solutions logicielles de Santé. Le Groupe Dedalus dont le siège est basé à Florence en Italie compte 3 500 collaborateurs et est présent dans 30 pays.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'achat, ou une sollicitation d'une offre de vente, d'instruments financiers Dedalus France.

Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'Offre, qui contient les termes et conditions de l'Offre, ainsi que, le cas échéant, de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Dedalus France et l'opération envisagée. Le projet de note d'information établi par Dedalus Italia a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers. L'Offre et le projet de note d'information restent soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers.

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'Offre ne sera pas ouverte au public dans les juridictions dans lesquelles son ouverture fait l'objet de restrictions légales.

La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Dedalus France décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

INFORMATIONS ET RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication

Corinne Puissant / Relations analystes / Investisseurs opas-dedalus@actus.fr / +33 (0) 1 53 67 36 77	Vivien Ferran / Presse – Media vferran@actus.fr / +33 (0) 53 67 36 34
--	--

¹ En ce compris par assimilation 272.391 actions auto-détenues par Dedalus France au 8 juin 2020. Sur la base d'un nombre total de 112.589.629 actions et de 112.589.629 droits de vote théoriques de Dedalus France (information au 8 juin 2020).

² Se référer au Projet de Note en Réponse déposé auprès de l'AMF en date du 9 juin 2020, disponible sur le site www.amf-france.org ainsi que sur le site dédié www.opas-dedalus.com

Pièce jointe

- [DEDALUS FRANCE – CP RELATIF AU DEPOT DU PROJET NOTE EN REPONSE](#)